



# Des appartements adaptés pour les aînés veveysans

En 2023 devrait commencer la construction de **logements à structure intermédiaire** pour les personnes âgées à Châtel-Saint-Denis. Vingt-cinq appartements de 2,5 pièces verront le jour dans deux bâtiments. Coûts de la construction: entre 15 et 16 millions de francs.

VALENTIN CASTELLA

**CONSTRUCTION.** «Ce projet est très important pour la commune. Il répond à une forte attente de la population de la Veveyse.» Mardi en conférence de presse, le syndic de Châtel-Saint-Denis Charles Ducrot a présenté l'avancement du dossier des logements à structure intermédiaire. Selon les projections, 25 appartements d'une surface de 54 m<sup>2</sup> seront construits en 2025 dans deux bâtiments situés aux alentours de la Maison des œuvres et de l'ancien hôpital.

Ces logements seront principalement destinés aux personnes âgées et à mobilité réduite. Collés, les deux bâtiments bénéficieront de trois niveaux. Chaque appartement, de 2,5 pièces, comprendra une chambre, une cuisine, une salle de bain équipée, un séjour et un réduit. Une buanderie commune se situera sur chaque étage. Au rez-de-chaussée, un espace communautaire sera construit. «Il permettra aux habitants de se retrouver, explique Philippe Diesbach, président de la coopérative propriétaire Cité derrière.

De plus, une référente sociale sera présente pour effectuer des animations notamment.» A noter encore qu'un parking souterrain sera à disposition des résidents et du Réseau santé et social de la Veveyse (RSSV).



Donnant sur un espace végétalisé, un espace communautaire situé au rez-de-chaussée sera à disposition des locataires. ATELIER BILDBAUER

## Géré par une coopérative

D'un coût estimé entre 15 et 16 millions de francs, cette nouveauté a été imaginée par le consortium vaudois composé du Bureau Hans-Peter Sacher et Graber & Petter architectes Sàrl. Elle sera gérée

par la coopérative Cité derrière. Celle-ci n'en sera pas à son coup d'essai. En effet, elle propose déjà de telles structures dans les cantons de Genève, Vaud et Neuchâtel. Reconnue d'utilité publique et sans but lucratif, elle a pour

objectif d'aider les locataires à vivre dans de bonnes conditions tout en conservant leur indépendance. «Ces appartements permettent d'éviter les difficultés du quotidien pour une certaine catégorie de la société», reprend Philippe

Diesbach. Il explique également que chaque locataire est coopérateur et bénéficie de certains avantages.

Selon son président, un loyer mensuel reviendra à 1250 francs. «Des prix tout à fait corrects à Châtel-Saint-

Denis, dans un endroit aussi bien situé», détaille Charles Ducrot. Philippe Diesbach poursuit: «Les logements devraient trouver preneur assez rapidement. A Aigle par exemple, 28 appartements ont été loués avant même le terme de la construction.»

## «Equipé et abordable»

L'implication de la commune sera moindre. Même si elle a participé aux choix du concepteur, elle laissera la main à la coopérative. «Nous conserverons un droit de regard, notamment sur le choix des habitants, avertit le syndic. Ces appartements seront en priorité destinés aux Veveysans.»

Le terrain, d'une surface de 1300 m<sup>2</sup> et acheté par la commune au RSSV en 2016, sera toujours propriété de Châtel-Saint-Denis. Afin de construire à des coûts plus bas, la coopérative a bénéficié d'un droit de superficie distinct et permanent (DDP). La commune percevra des revenus durant les nonante prochaines années. «Le but n'était pas de réaliser une opération financière, mais d'offrir aux personnes âgées des appartements équipés et abordables.»

Désigné cet été, le projet du consortium d'architectes sera mis à l'enquête à la fin du printemps prochain. Si aucune opposition ne perturbe son avancement, la construction pourrait commencer au printemps 2023. ■

# Une flotte toute neuve pour les pompiers

Afin d'être opérationnels sur tout le territoire cantonal en quinze minutes, les sapeurs-pompiers fribourgeois se sont dotés de quinze nouveaux véhicules présentés à Châtel-Saint-Denis.

**CHÂTEL-SAINT-DENIS.** Quinze véhicules d'un rouge étonnant bénéficieront à treize corps de sapeurs-pompiers couvrant une trentaine de communes. Mercredi au Centre de

renfort de Châtel-Saint-Denis, ce nouvel attirail a été officiellement inauguré devant une foule mêlant pompiers, représentants communaux et journalistes.

Cela fait deux ans que cet agrandissement de la flotte est effectué. Mais, en raison de ce «satané Covid», il n'avait jamais pu être présenté. «Je me réjouis de ce grand pas dans la mutualisation des besoins et des équipements, annonce Jean-Claude Cornu, directeur de l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB). De plus, ces nouveaux véhicules répondent à un réel besoin, notamment pour l'hiver.»

Parmi les nouveautés: une remorque et un fourgon dédiés au Soutien sanitaire opérationnel (SSO) basé à Villars-sur-Glâne et en fonction depuis le 1<sup>er</sup> septembre (*La Gruyère* du 4 septembre). «Ce service est primordial pour nos pompiers, souligne-t-il. Dans un système de milice comme le nôtre, la sécurité des effectifs est une priorité.»

## Une échelle pour le chef-lieu

Au total, ces acquisitions représentent un investissement de 2,8 millions de francs financé par les communes et subventionné par l'ECAB à hauteur de 1,4 million. «Cela s'inscrit dans notre responsabilité d'assurer les meilleures conditions matérielles possible à nos pompiers. Malheureu-



Étincelants, les quinze nouveaux véhicules ont été officiellement inaugurés mercredi. ANTOINE VULLIOUD

sement, les incendies et les événements naturels ne sont pas près de s'arrêter.»

Parmi le reste de la flotte: cinq véhicules tracteurs pick-up, trois véhicules de transport de personnes,

de transport de matériel ainsi qu'une échelle automobile. «Ces nouveautés sont simples et polyvalentes. Elles permettent de couvrir de nombreux événements différents, détaille Martin Helfer, inspecteur cantonal

des sapeurs-pompiers. Destinée à Châtel, l'échelle est parfaitement adaptée aux contraintes de la Veveyse.»

ARTHUR DU SORDET  
- LE MESSAGER

PUBLICITÉ

Liste  
**Murielle FROSSARD**  
au Grand Conseil  
Valoriser le travail des femmes dans l'agriculture!  
UDC